

Journée mondiale 2009 : Eduquer à l'abolition

APPEL À L'ARRÊT DES EXECUTIONS DE MINEURS DANS LE MONDE

En 2007, onze mineurs (personnes mineures au moment du crime pour lequel elles ont été condamnées) ont été exécutés : huit en **Iran**, deux en **Arabie saoudite** et un au **Yémen**. En 2008, au moins huit mineurs ont été exécutés en Iran selon Amnesty International et au moins 140 autres étaient dans les couloirs de la mort, selon l'organisation Stop Child Executions. Au premier semestre 2009, au moins cinq mineurs ont déjà été exécutés : trois en Iran et deux en Arabie saoudite. Au **Soudan**, quatre adolescents de 17 ans seraient actuellement jugés pour avoir participé aux attentats de Khartoum, tandis qu'un mineur âgé de 17 ans et un autre, qui serait âgé de 16 ans, auraient été condamnés à mort en juillet et août 2008 selon le Rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des droits de l'homme au Soudan.

Selon la Convention internationale relative aux droits de l'enfant « ni la peine capitale ni l'emprisonnement à vie sans possibilité de libération ne doivent être prononcés pour les infractions commises par des personnes âgées de moins de dix-huit ans » (art.37).

A l'occasion du 20e anniversaire de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant et de la Journée mondiale contre la peine de mort, nous, les signataires, appelons les autorités d'Arabie saoudite, d'Iran, du Soudan et du Yémen à respecter leurs engagements internationaux et à ne plus exécuter de mineurs !

NOM, Prénom	Adresse	Signature



A retourner avant le 20 novembre 2009

La Coalition mondiale contre la peine de mort est composée de 96 membres présents sur les cinq continents. Elle regroupe, des ONG des droits de l'homme, des barreaux d'avocats et des collectivités territoriales qui militent pour un monde sans exécutions.

Secrétariat exécutif : Ensemble Contre la Peine de Mort (ECPM)

3, rue Paul Vaillant Couturier 92320 Châtillon France

2^{ème} semestre 2009